

## Enquête pénale à Paris sur l'accident du Boeing 737 MAX en Ethiopie

---

Expéditeur : norbert jacquet (norbertjacquet@yahoo.fr)

À : remy.heizt@justice.fr

Date : jeudi 5 décembre 2019 à 09:54 UTC+1

---

Monsieur le Procureur,

Quelques jours après l'accident d'un Boeing 737 MAX survenu en Ethiopie le 10 mars 2019 (157 morts dont 9 Français) une enquête pénale a été ouverte au TGI de Paris, qui semble ne produire aucun effet malgré l'évidence de certains faits, étalés dans les médias. Des industriels de l'aéronautique ont-ils "acheté" la justice française, pour le moins quelques magistrats de l'ordre judiciaire (1) ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de mes sentiments respectueux.

---

Norbert Jacquet

- Google : [Web général](#) - [Documents](#) - [Vidéos](#)

- Bing : [Web général](#) - [Documents](#) - [Vidéos](#)

- [Neuf PDF pour l'éternité \(18 novembre 2019\)](#)

(1) [Sophie Coignard, Alain Bauer et la corruption meurtrière](#)



### **Sophie Coignard, Alain Bauer et la corruption meurtrière**

Norbert JACQUET

La nomenclature de l'aviation a-t-elle acheté la France et sa justice s'agissant des enquêtes sur les crashes aé...